



## Volume 1 no. 8 - Le 28 octobre 2015

### FLASH INFO 28 OCTOBRE 2015

Voici votre Flash Info qui, chaque mercredi, vous propose un résumé de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture

### TRAVERSER OU NON UN PIQUET DE GRÈVE?

Depuis le 26 octobre, nos collègues d'autres syndicats de la fonction publique tiennent une série de journées de grève rotative. Des piquets de grève pourraient donc être érigés devant vos lieux de travail. Faut-il traverser ou non ces piquets de grève? Quel est le rôle de mon employeur?

[Voici les réponses du SPGQ.](#)

### AVEC SON NOUVEAU MODÈLE D'AFFAIRES ET DE GOUVERNANCE, TOURISME QUÉBEC ÉCHOUE DANS LES MAINS DU SECTEUR PRIVÉ

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) dénonce le soi-disant nouveau modèle de gouvernance de Tourisme Québec. En se cachant derrière le paravent de la nouveauté, le gouvernement ne fait que continuer sa mission de destruction de l'État québécois en privatisant les services publics.

[Lire le communiqué complet diffusé par le SPGQ](#)

[Lire l'article publié dans Le Devoir](#)

[Visionnez le reportage réalisé par Radio-Canada](#)

[Lire l'article publié dans Le Soleil](#)

[Lire l'article publié dans La Tribune](#)

[Lire l'article publié dans le Journal de Québec](#)



## LE GOUVERNEMENT EMBAUCHERA 500 INFORMATIENS

En pleine négociation avec les employés de l'État, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il veut embaucher 500 nouveaux spécialistes en informatique, et ce, au plus vite.

« Le fait qu'on a 500 postes qui ne sont pas pourvus présentement, ça démontre le laxisme du gouvernement. Ce n'est pas un pas dans la bonne direction. C'est juste de se remettre debout », affirme le président du SPGQ, Richard Perron.

[Lire l'article complet paru dans le Journal de Montréal](#)

## LE SPGQ APPUIE LA TENUE D'UNE COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'INFORMATIQUE

Le SPGQ appuie avec vigueur la proposition du Parti québécois de tenir une commission parlementaire particulière sur l'octroi des contrats dans le domaine des technologies de l'information au gouvernement du Québec.[...] Chaque année, les ministères et organismes gouvernementaux dépensent environ 3,5 milliards \$ en contrats informatiques.

« Le SPGQ le répète depuis longtemps : il faut cesser le gaspillage éhonté des fonds publics dans le domaine informatique. Nous espérons que, si elle a lieu, cette commission d'étude portera un regard objectif sur la gestion des contrats informatiques au Québec. L'octroi des contrats, l'embauche de consultants à forts prix ou encore les dépassements de coûts inexplicables ne sont que quelques exemples de cette mauvaise gestion », explique le président du SPGQ, Richard Perron.

[Lire le communiqué complet diffusé par le SPGQ](#)

Lire également : [Commission d'étude indépendante et publique sur l'informatique réclamée](#)

## PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES DIVULGATEURS : LA DEMANDE DU SPGQ EST ENFIN ENTENDUE

Le SPGQ se réjouit du dépôt d'un projet de loi par Manon Massé, députée de Québec Solidaire, visant à protéger les divulgateurs d'actes répréhensibles. Le SPGQ est satisfait que la majorité de ses recommandations figure dans cette première mouture du projet de loi.

[Lire le communiqué complet diffusé par le SPGQ](#)



## UTILISATION DE PESTICIDES AGRICOLES : QUÉBEC FAIT PREUVE DE LAXISME, JUGE LE SPGQ

Le SPGQ critique vertement le laxisme du gouvernement dans la réglementation et la surveillance de l'utilisation des pesticides par les agriculteurs. Les coupes répétées en recherche et l'abolition de nombreux postes d'agronome depuis un an risquent d'avoir des impacts durables sur l'environnement et sur la santé des Québécois.

[Lire le communiqué complet diffusé par le SPGQ](#)  
[Lire l'article publié dans le Journal de Montréal](#)

## LA SECTION N-COLLÈGES EN GRÈVE!

Des membres de la section N-Collèges étaient en grève cette semaine. Rappelons que les quelque 700 membres de cette section se sont dotés d'un mandat de grève le 7 octobre dernier. Des membres ont, notamment, fait la grève en Gaspésie où ils se sont fait voir et entendre.

[Cliquez ici pour visionner le reportage réalisé par TVA.](#)

## LE RETOUR DES JEUDIS EN NOIR

Le SPGQ et le SFPQ collaborent à nouveau pour marquer le retour des jeudis en noir. Du jeudi 29 octobre au jeudi 26 novembre, le SPGQ et le SFPQ invitent leurs membres à s'habiller en noir. Ainsi, ils afficheront leur mécontentement envers l'employeur, signifiant en outre à MM. Couillard et Coiteux leur rejet des propositions patronales insignifiantes qui visent à les appauvrir.

Les membres intéressés peuvent récupérer et imprimer [ce tract](#) à partir de leur ordinateur personnel, et le mettre ensuite bien en évidence sur leur paravent et sur les différents babillards de leur lieu de travail.

Par ailleurs, les membres sont invités à effectuer leurs propres reprographies, à partir de leur imprimante personnelle. De leur côté, les délégués peuvent faire des impressions payées à même le budget de leur section, et ce, après approbation de la représentante ou du représentant.



## GRÈVES CIBLÉES : LE SPGQ SOLLICITE VOS IDÉES!

Nous vous invitons à nous transmettre vos idées afin d'identifier les services névralgiques qui pourraient être perturbés par une grève ciblée. Votre comité de négociation a déjà cerné certains de ces services, mais vos suggestions sont les bienvenues! Vous avez l'expertise et la connaissance de l'appareil d'État!

Le SPGQ s'est doté d'une adresse courriel confidentielle, protégée et cryptée pour garantir la sécurité des informations transmises.

En utilisant votre adresse courriel personnelle, envoyez-nous vos propositions dès aujourd'hui à [greveciblee@protonmail.ch](mailto:greveciblee@protonmail.ch) avec les informations suivantes :

- le nom du ministère ou de l'organisme visé par la grève ciblée;
- le nom et l'adresse de la direction ou du service;
- le nombre d'employés et le type de service visés;
- les dates les plus propices pour débrayer.

## ADOPTÉZ UNE NOUVELLE SIGNATURE COURRIEL COMME MOYEN DE PRESSION

Les comités d'action-mobilisation et de négociation proposent aux membres de la fonction publique de modifier leur signature courriel afin d'y ajouter un texte spécialement préparé par le SPGQ. [Cliquez ici](#) pour connaître la procédure d'intégration de cette signature à vos courriels professionnels.

Cette action de visibilité démontrera deux choses : notre solidarité et notre insatisfaction envers les demandes du gouvernement. En utilisant cette signature, vous illustrerez votre mécontentement et votre détermination à ne pas vous laisser imposer des conditions inacceptables.

Si votre gestionnaire exige le retrait de votre signature, vous devez obtempérer. Demandez-lui de faire sa demande par écrit et de la justifier. Si tel est le cas, transmettez la demande au SPGQ ([actionmob@spgq.qc.ca](mailto:actionmob@spgq.qc.ca)) qui pourra y réagir.

otez que cette signature s'applique uniquement au personnel professionnel travaillant dans la fonction publique. Les comités d'action-mobilisation et de négociation veilleront d'ici peu à transmettre des signatures adaptées aux membres des unités parapubliques.



## Puis-je utiliser cette signature sans craintes de représailles?

Le 8 septembre dernier, la Commission des relations du travail (CRT) a rendu une décision favorable concernant la publication d'un message de nature syndicale joint à la signature courriel des ingénieurs du gouvernement du Québec. L'employeur avait exigé le retrait de cette signature sous prétexte que l'utilisation des outils informatiques fournis ne peut servir à transmettre un message syndical. Il évoquait alors le droit de propriété ainsi que l'obligation de loyauté et le devoir de réserve des employés de l'État.

Au regard de la jurisprudence, la CRT a statué que le message syndical dans un courriel est une nouvelle forme d'expression. La justification du droit de propriété de l'équipement informatique, évoqué par le gouvernement, ne peut donc à lui seul restreindre un droit aussi fondamental que la liberté d'expression.

En somme, dans la mesure où un moyen de pression syndical est exercé de manière paisible, sans acte de violence ou menace et sans causer de dommages ni aux biens de l'intimé ni à autrui, il est protégé par le droit à la liberté d'expression. Vous pouvez donc utiliser votre nouvelle signature courriel sans crainte.

[Consulter la décision complète de la CRT](#)

[Lire l'article paru à ce sujet dans La Presse](#)

## LE SPGQ POURSUIT SA CAMPAGNE PUBLICITAIRE PORTANT SUR L'EXPERTISE DES PROFESSIONNELS

Le SPGQ vient d'entamer la seconde phase de sa campagne publicitaire de valorisation de l'expertise des professionnelles et professionnels. Celle-ci vise à mettre en valeur différentes catégories d'emplois du personnel professionnel de la fonction publique et des secteurs parapublics afin de démontrer la nécessité de préserver leur expertise.

Surveillez nos huit nouvelles capsules vidéo, ainsi que les trois diffusées au printemps dernier, sur les sites Web de Canoë, TVA Nouvelles, Radio-Canada et La Presse. Elles sont également accessibles sur le microsite <http://campagne.spgq.qc.ca>, ainsi que sur [notre page Facebook](#) et [notre chaîne YouTube](#). Ces vidéos seront diffusées du 20 octobre au 16 novembre inclusivement.

En présentant le quotidien de Pierre Morissette-Redmond, conseiller en affaires internationales; de Sylvie Turbide, coordonnatrice en sécurité routière; de Léo Lavergne, biologiste au ministère de la Sécurité publique et de plusieurs autres, le SPGQ offre une importante visibilité au personnel professionnel, tout en mettant de l'avant le rôle de ces derniers dans le bon fonctionnement de l'État.



## TOURNÉE DE VOTE DE GRÈVE

La tournée de vote de grève de l'unité fonction publique a débuté le 13 octobre; elle se terminera le 9 novembre.

[Cliquez ici pour accéder au calendrier de la tournée de vote de grève](#)

Veillez noter que :

- les membres qui ne peuvent se rendre à l'assemblée de leur section pourront voter dans n'importe quelle autre assemblée indiquée sur le calendrier;
- les membres dont le port d'attache ou le lieu de travail est situé à plus de 100 km aller/retour du lieu où se tient le vote de l'assemblée générale, les membres qui sont employés à l'extérieur du Québec et ceux qui sont en situation d'isolement ou d'absence prolongée de 20 jours ouvrables ou plus pour cause de maladie, d'accident du travail ou de vacances, pourront exercer leur droit de vote par téléphone le lundi 2 novembre 2015. Pour ce faire, veuillez communiquer au 1 800 463-5079 entre 9 h et 12 h ou 13 h et 16 h 30.

### Important

Le conseil syndical a ajouté, pour certaines sections, deux journées de vote téléphonique, **soit le vendredi 6 novembre et le lundi 9 novembre**.

Une décision qui fait suite à certains problèmes techniques survenus lors des votes dans les sections C8, C9 et G.

Les grèves du 27 octobre ont également affecté la tournée de vote dans les sections C5, C16, D (Drummondville), K (Lévis) et L (Saint-Jérôme).

Le SPGQ est désolé des problèmes vécus dans certaines réunions et fait tout en son possible pour améliorer la logistique et s'assurer que tous les membres puissent voter.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE SUR LE MANDAT DE GRÈVE ET LE FONDS DE GRÈVE

Dans le cadre de sa tournée de vote, le SPGQ a produit deux vidéos concernant la grève et le fonds de grève. La première vise à informer les membres sur les mandats de grève qui leur sont proposés, ainsi qu'à expliquer l'importance de ce vote dans l'obtention d'un rapport de force envers la partie patronale.



La seconde approfondit les mécaniques du fonds de grève, de son utilisation à son remboursement. Afin d'être en mesure d'appliquer des moyens de pression qui font mal à l'employeur, le SPGQ doit se doter du principe du fonds de grève qui permettra de compenser les pertes financières encourues par les professionnels lors de grèves ciblées.

Visionnez la vidéo sur le [mandat de grève](#) et celle sur le [fonds de grève](#) sur notre chaîne YouTube.

## **IL NE VOUS RESTE QUE QUELQUES JOURS POUR PARTICIPER AU CONCOURS FLASH INFO!**

Pour encourager ses membres à s'abonner au Flash Info, le nouveau véhicule informatif de votre syndicat, le SPGQ fera tirer deux chèques-cadeaux d'une valeur de 250 \$ chacun.

Chaque personne qui s'inscrit participera automatiquement au concours. À noter que ceux (comme vous !) déjà inscrits au Flash Info participeront également au tirage.

Alors, encouragez vos collègues à faire comme vous afin qu'ils puissent être informés chaque semaine par le SPGQ!

Le concours se termine le 31 octobre.

[Cliquez ici pour visiter la page d'inscription](#)

## **AVIS DE CONCOURS**

Conseiller à la recherche au SPGQ : [cliquez ici pour plus de détails](#)